

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Jardins de pluie : Bromont lance son programme de subventions

Le lundi 1er août 2022 – Les propriétaires de maisons à Bromont sont à leur tour invités à aménager un jardin de pluie sur leur terrain pour gérer les eaux pluviales qui tombent sur leur toiture. Pour les aider, la Ville de Bromont leur offre de rembourser 50 % des frais de réalisation du jardin de pluie, et ce jusqu'à concurrence de 1000 \$. Une aide gratuite pour planifier les travaux est également offerte.

La Ville de Bromont investit 10 000 \$ cette année dans son programme. Il pourrait être reconduit l'an prochain.

En lançant ce programme de subvention, la Ville de Bromont devient la septième municipalité dans la région à se joindre au projet Jardins de pluie de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska). Les villes de Cowansville, Farnham, Granby, Lac-Brome et Waterloo ainsi que le Canton de Shefford participent déjà au projet.

Les jardins de pluie ont plusieurs fonctionnalités. Ils permettent de gérer les eaux pluviales là où elles tombent, ce qui permet de retirer d'importants volumes d'eau du réseau d'égout, réduisant les surverses d'eaux usées dans la rivière Yamaska. Les jardins de pluie font aussi en sorte de recharger la nappe phréatique en plus d'attirer les pollinisateurs.

Le maire de Bromont, Louis Villeneuve, s'est dit enjoué que sa ville se joigne au mouvement. « Dans un contexte où les enjeux liés aux changements climatiques viennent accentuer la prise d'actions concrètes, la Ville de Bromont est heureuse de soutenir financièrement les actions des citoyens qui souhaitent installer un jardin de pluie sur leur terrain. Bromont emboîte ainsi le pas à d'autres municipalités de la région dans cette initiative qui joue un rôle important pour notre environnement. Ce nouveau programme offert aux citoyens permettra à la Ville de bonifier ces initiatives de soutien financier en matière environnementale », a-t-il expliqué.

Les citoyens intéressés par le projet peuvent communiquer par courriel (meggie.hebert@obv-yamaska.qc.ca) avec l'OBV Yamaska. Une technicienne en environnement se rendra chez eux pour les rencontrer et leur offrir une aide technique pour aménager un jardin de pluie. Ce service est gratuit.

Les jardins de pluie s'inscrivent dans la gestion durable des eaux pluviales (GDEP) qui propose un ensemble de techniques et de mesures pour diminuer l'impact des changements climatiques et de l'urbanisation.

Les jardins de pluie, qui ressemblent à de belles plates-bandes fleuries, permettent de gérer l'eau de pluie là où elles tombent. Ces eaux de pluie vont donc s'infiltrer sur le terrain plutôt que ruisseler et se charger de polluants et sédiments avant de rejoindre les cours d'eau. Les jardins de pluie contribuent à améliorer la santé des cours d'eau et les lacs pour le bénéfice et le plaisir de tous.

L'OBV Yamaska est une table de concertation mandatée par le gouvernement du Québec pour élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), en faire la promotion et suivre sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. La mission de l'OBV et les objectifs du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.

-30-

Pour information

Michel Laliberté

Responsable des communications

OBV Yamaska

michel.laliberte@obv-yamaska.gc.ca

450 578-2015